



Suivi ornithologique du Lavardin

LES RÉSULTATS

Sur l'ensemble des 12 mois du suivi ornithologique, 27 espèces ont été observées dont 23 dans la zone d'étude, réparties en 5 espèces d'oiseaux terrestres et 18 espèces d'oiseaux d'eau et marins. Ce suivi a permis l'observation de 1 171 oiseaux. Ce résultat est similaire à ceux des 2 suivis précédents. Chaque mois, la richesse spécifique* observée oscille entre 5 et 10 espèces.

Les 5 espèces les plus fréquentes sont :

- le Goéland argenté,
- le Goéland marin,
- la Mouette rieuse,
- le Grand Cormoran,
- la Mouette mélanocéphale.

Les 5 espèces les plus abondantes sur l'année sont :

- la Mouette rieuse,
- le Goéland argenté,
- la Bernache cravant
- le Goéland marin
- la Sterne caugek

DESCRIPTION & OBJECTIF

Dans le cadre de l'évaluation environnementale des rejets de dragage sur les espèces d'intérêt communautaire, un suivi ornithologique est réalisé sur le site d'immersion du Lavardin.

L'ETUDE EN QUELQUES ÉTAPES

La zone d'étude se situe dans un rayon d'un mille nautique autour de la Tourelle du Lavardin. Des observations sont effectuées tous les 2 ans, 1 matinée chaque mois sur 1 année complète de mars à février.



Suivi mensuel

C'est au mois de novembre que la majorité des oiseaux d'eau et marins ont été recensés, avec une abondance cumulée de 355 oiseaux (dont 224 Mouettes rieuses).

Le mois de juin est celui pour lequel le moins d'individus ont été observés avec seulement 23 oiseaux comptabilisés.



Goéland cendré
©Fabien Mercier

* Richesse spécifique : nombre d'espèces différentes représentées dans une communauté écologique

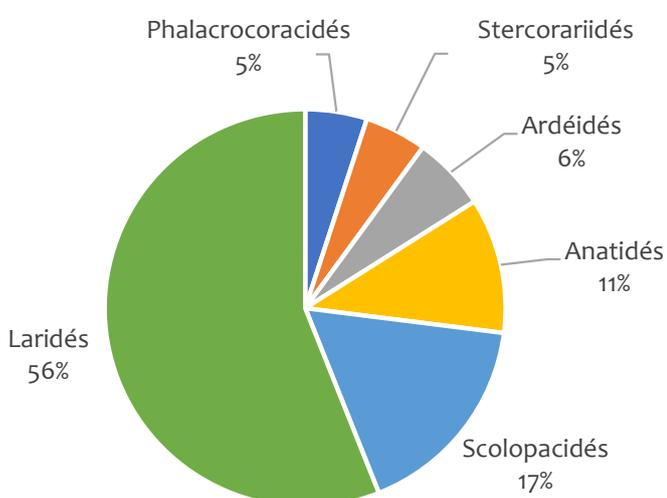


POUR EN SAVOIR +

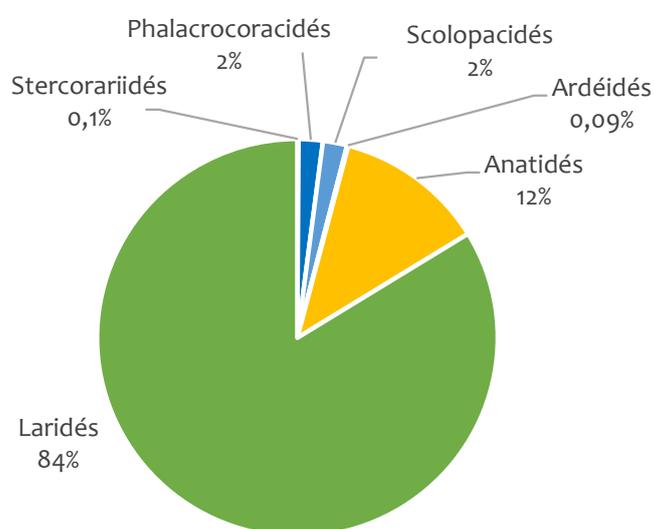
Répartition des espèces par famille

Les 18 espèces d'oiseaux d'eau et marins recensées sont réparties en 6 familles : les Laridés (10 espèces), les Anatidés (2), les Scolopacidés (3), les Phalacrocoracidés (1), les Stercorariidés (1) et les Ardéidés (1). Les Laridés (mouettes, goélands, sternes) représentent 56 % des espèces et 83,7 % de l'abondance cumulée. Les autres familles sont beaucoup moins abondantes dans la zone d'étude.

Répartition du nombre d'espèces sur l'année par famille



Répartition de l'abondance cumulée sur l'année par famille



Les oiseaux d'eau et marins remarquables

Parmi les 18 espèces d'oiseaux d'eau et marins inventoriées, 14 présentent un intérêt particulier. Elles appartiennent à la liste d'espèces ayant permis la désignation de la Zone de Protection Spéciale Pertuis charentais et/ou sont inscrites aux annexes I et II de la Directive oiseaux.

- 11 sont déterminantes pour la ZPS Pertuis Charentais : la Bernache cravant, la Barge à queue noire, le Courlis cendré, le Tournepipe à collier, le Grand Labbe, le Goéland argenté, le Goéland brun, le Goéland cendré, le Goéland marin, la Mouette mélanocéphale et la Sterne caugek.
- 3 sont menacées en France : le Courlis cendré et la Barge à queue noire sont considérés comme vulnérable et le Goéland cendré comme en danger sur la liste rouge des oiseaux nicheurs de France.
- 3 sont considérées comme quasi-menacées en France en période de reproduction : le Goéland argenté, la Mouette rieuse et la Sterne caugek.

Photos ©Fabien Mercier

